

COFFRE DE TOIT



Destiné aux fauteuils roulants manuels pliables de moins de 20kg, le coffre de toit est composé d'un caisson placé sur les barres de toit d'origine constructeur du véhicule et d'un système à chaîne qui soulève et range le fauteuil roulant dans le caisson de protection. D'une simple pression sur la télécommande filaire, votre fauteuil roulant est pris en charge après que vous l'ayez fixé au support dédié à cet effet. Pour des raisons de sécurité, le coffre de toit ne peut être activé que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

La hauteur du coffre : 46 cm + 10 cm (durant l'utilisation).

Dimensions maximums du fauteuil roulant :

- Hauteur maximum replié : 93 cm.
- Hauteur maximum au sommet replié : 83 cm.
- Largeur maximum replié : 35 cm

